

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. MILCAMPS, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Fortuné-Maurice-François Fery.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Fortuné-Maurice-François Fery, demeurant à Ixelles, demande la qualité de belge. Il expose par des requêtes présentées en 1831, qu'il est né à Paris le 5 mai 1789; qu'il est venu habiter la Belgique et a été occupé à Bruxelles dans une maison de commerce dirigée par sa belle-mère et son épouse; qu'il a pris une part active aux événemens de la révolution belge; qu'il a été attaché à M. le général Mellinet en qualité d'officier d'état-major, depuis le 10 octobre 1830 jusqu'au 20 novembre même année; qu'il a été blessé à Anvers, le 27 octobre 1831.

Le pétitionnaire n'a produit à l'appui de sa demande, aucune pièce authentique ou ayant la même foi; seulement, en marge de quelques-unes de ses requêtes, il relate des certificats favorables qui lui auraient été délivrés par les autorités militaires.

Mais des renseignemens ayant été recueillis, il en résulte que le sieur Fery est en Belgique depuis 1828; qu'il a été blessé à Anvers en octobre 1831; qu'il est décoré de la croix de fer; que le pétitionnaire, ainsi que son épouse, jouissent d'une bonne réputation et sont bien vus des habitans d'Ixelles; qu'ils paraissent être dans l'aisance; qu'aucune plainte n'est parvenue contre eux.

Le Rapporteur, faisant fonctions de Président,

MILCAMPS.
